



APPEL À PROPOSITION PRESTATION DE SERVICES DE CONSULTANCE:

Consultance spécialisée sur la politique de protection
des données personnelles

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS





1. Objet

Le Bureau souhaite recevoir des soumissions pour le mandat de consultance suivant : un ou une consultant.e spécialisé.e sur la nouvelle loi de protection des données personnelles du Canada (Loi 25) et du Québec (loi 64) et en développement de politique de protection de données personnelles.

1.1. Le Bureau International des droits des enfants

Fondé en 1994, le Bureau international des droits des enfants – « le Bureau » ou « l'IBCR » – est une organisation non-gouvernementale internationale dont la mission est de contribuer au respect et à la promotion des droits de l'enfant, conformément aux engagements prescrits par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et ses protocoles facultatifs. Animé par la volonté de parvenir à un monde où chaque enfant jouit de l'intégralité de ses droits, sans discrimination et en toute circonstance, le Bureau contribue à renforcer les systèmes de protection de l'enfant et les compétences de celles et ceux qui œuvrent directement auprès des enfants.

Son approche repose sur les quatre grands principes de la CDE :

- La prise en considération systématique de l'intérêt supérieur de l'enfant,
- la non-discrimination,
- le droit à la vie, à la survie et au développement,
- le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation.

Le siège social de l'IBCR est situé à Montréal, où une cinquantaine de professionnel[le]s, épaulé[e]s par une équipe de stagiaires qualifiés, apportent une expertise technique aux intervenant[e]s agissant auprès des enfants en Amérique, en Afrique, au Moyen-Orient et 7 en Asie.

Le Bureau possède également des bureaux au Burkina Faso, au Sénégal, au Mali et en RDC, où des équipes expertes œuvrent aux côtés de nos partenaires. Des coopérant[e]s volontaires viennent enfin compléter l'équipe opérationnelle du Bureau et sont déployés dans 11 pays auprès 35 partenaires. Depuis sa création, le Bureau est intervenu dans près de 50 pays et a transmis son expertise en sept langues, à plus de 64 000 intervenant[e]s formé[e]s pour mieux protéger les droits de millions d'enfants.

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

1.2. Mandat de la personne consultante

Le Bureau recherche une personne pour accompagner le développement de sa politique de données personnelles du Bureau pour répondre aux exigences de la législation canadienne et québécoise.

1.3. Détail de la consultance

Durée du Mandat	Le temps nécessaire – Banque d'heure
Période du Mandat	Dès le mois d'août 2023
Lieu du Mandat	Montréal, Canada



1.4. Services attendus

Le Bureau a besoin que le ou la consultante fournisse les services tels que décrit ci-dessous (la liste est non exhaustive) :

- Orientations et conseils sur la rédaction du premier draft de la politique (notamment en lien avec les fichiers témoins)
- Relecture et recommandation sur la version finale de la politique
- Conseils de mise en application de la politique

2. Réception des soumissions :

2.1 Date limite :

La date limite pour la réception des soumissions est : 15 août 2023

2.2 Soumissions présentées en retard :

Les soumissions reçues par le Bureau après la date et l'heure fixées pour la clôture de la consultance ne seront pas étudiées.

2.3 Modalités :

Les soumissions concernant la présente consultance doivent être présentées en format PDF à Maureen Boutier, à l'adresse courriel suivante : supply@ibcr.org

3. Clauses générales de soumission :

3.1 Processus :

Après la date limite de présentation des soumissions, le Bureau examinera toutes les soumissions reçues. Si un fournisseur de services est choisi, ce dernier pourrait être invité à signer un contrat de prestations avec le Bureau.

3.2 Frais de soumission :

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

3.3 Taxes de vente :

Le prix proposé pour les services (prix de la soumission) ne doit comprendre ni la taxe sur les produits et services (TPS), ni la taxe de vente du Québec (TVQ). Le cas échéant, toutes les sommes prélevées au titre de la TPS ou de la TVQ seront indiquées distinctement sur les factures et seront acquittées en plus du montant approuvé pour les services rendus.

3.4 Langue de soumission et langues de travail :

Les soumissions seront présentées en français.

3.5 Durée de la soumission :

Les soumissions présentées sont considérées valides pour une période de 3 mois suite à la date de réception au Bureau.

3.6 Acceptation des soumissions :

Le Bureau pourra accepter l'une des soumissions présentées ou pourra rejeter la totalité des soumissions, sans avoir l'obligation d'informer le soumissionnaire des raisons de sa décision.

Le Bureau se garde la possibilité d'ajouter des étapes éliminatoires au processus dans le cas où deux soumissions seraient équivalentes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus seront avisés de la décision par courriel.

4. Qualifications requises des soumissionnaires :

Le Bureau souhaite recourir aux services d'un fournisseur en consultation spécialisée sur la politique de protection des données personnelles, offrant un service à la clientèle, des délais de traitement ainsi que des tarifs compétitifs en son ensemble par rapport aux autres fournisseurs, afin de potentiellement établir un contrat.

5. Évaluation des soumissions :

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires :

5.1. Expérience de consultation similaire en développement de politique du type d'une politique de protection des données personnelles

Le Bureau recherche un ou une consultant.e pour l'accompagner pour la rédaction de sa politique de données personnelles en relation avec les lois 25 et 64. Pour cela il devra démontrer avoir déjà accompagné un client dans le cadre de la rédaction d'une politique du même type que celle mentionnée ci-dessus.

5.2 . Connaissances démontrées du cadre légale et canadien en termes de protection des données personnelles (Loi 25 et Loi 64) et de son application

Le Bureau recherche un ou une consultant.e pour l'accompagner pour la rédaction de sa politique de données personnelles en relation avec les lois 25 et 64. Pour cela le ou la consultant.e devra démontrer posséder les connaissances du cadre législatif canadien et québécois. Le ou la consultant.e pourra notamment fournir un CV pour appuyer sa soumission.

5.3 . Liste des clients

Le Bureau souhaite avoir une liste de trois clients du prestataire.



5.4 Offre financière

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité et force de proposition dans les différentes options tarifaires et de couvertures, les plus adéquates pour le Bureau.

Le Bureau souhaite travailler dans le cadre d'une disponibilité d'heure de la part du prestataire pour répondre à ce mandat. Ainsi, l'offre devra détailler **le tarif horaire du prestataire** pour une telle prestation. Il devra détailler aussi les taxes en sus, si applicable.

5.6 Modalités de paiements

Le Bureau souhaite que la personne soumissionnaire indique ses modalités de paiement (virement, carte bancaire) et facturation.